

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017**

Délibération  
n° 2017.10.543

**Extension de la  
dépose minute et  
équipements de  
gestion des parkings  
de la gare  
d'Angoulême**

**LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

**Secrétaire de séance** : André BONICHON

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

**Ont donné pouvoir :**

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

**Suppléant(s) :**

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

**Excusé(s) :**

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.10.543**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

**EXTENSION DE LA DEPOSE MINUTE ET EQUIPEMENTS DE GESTION DES PARKINGS DE LA GARE D'ANGOULEME**

En 2015, GrandAngoulême a engagé les premiers travaux d'aménagement du projet du pôle d'échanges multimodal de la gare sur le parvis Est, avec la rénovation de la totalité de l'espace public situé face au bâtiment de la gare d'Angoulême. La seconde phase d'aménagement du pôle d'échanges multimodal prévoit la réalisation d'un second parvis côté médiathèque l'Alpha, de la passerelle en novembre 2018 et la création de 200 à 300 places de stationnement supplémentaires sur des parkings qui seront réalisés par EFFIA, filiale de la SNCF.

En outre, afin d'optimiser le fonctionnement du parvis Est et des espaces de stationnement, l'espace de la dépose minute va être étendu et les accès et sorties redimensionnés afin d'améliorer l'accessibilité du pôle de la gare.

***L'extension de la dépose minute***

Il est proposé de doubler la surface de la dépose minute sur la zone des 750 m<sup>2</sup> initialement réservés à la Maison des mobilités. Cette nouvelle surface d'aménagement permettra l'élargissement des zones d'accès et de sortie.

Ces aménagements seront accompagnés de la mise en place de contrôles d'accès aux entrées et sorties des parkings. Une durée de gratuité sera offerte pour réaliser les déposes et reprises de voyageurs et limiter les risques de stationnement longue durée sur la dépose minute. De surcroît, une refonte des tarifs des parkings de la gare sera réalisée par le GESTA pour favoriser les stationnements de courte durée à proximité de la gare et les stationnements de longue durée sur les zones plus éloignées.

D'autres travaux de plus faible ampleur seront réalisés dans le même temps que l'extension de la dépose minute : captage des eaux pluviales devant le bâtiment voyageur de la gare et remplacement des copeaux en bois pour le paillage des espaces verts.

Le coût global de l'opération du pôle d'échanges multimodal restera à coût constant du fait de la réaffectation d'une partie des crédits de l'opération de la Maison des mobilités au profit de l'extension de la dépose minute et équipements de gestion complémentaire des parkings de la gare.

Concernant le calendrier de réalisation, il est proposé de prévoir une première phase de démolition du terre-plein central de la dépose minute et de l'ouverture au stationnement de l'emprise qui était réservée à la Maison des mobilités pour le mois de novembre 2017 ; une seconde phase travaux pourra être réalisée en 2018 après le Festival international de la bande dessinée incluant notamment les équipements de contrôle d'accès.

PREMIERE PHASE D'EXTENSION DE LA  
DEPOSE MINUTE



Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'extension de la dépose minute, l'équipement des parkings en contrôle d'accès, le renforcement du réseau d'eaux pluviales et le reconditionnement des espaces verts.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter un fonds de concours de la commune d'Angoulême pour les équipements des contrôles d'accès des parkings gérés par la Régie de gestion de stationnement GESTA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2017

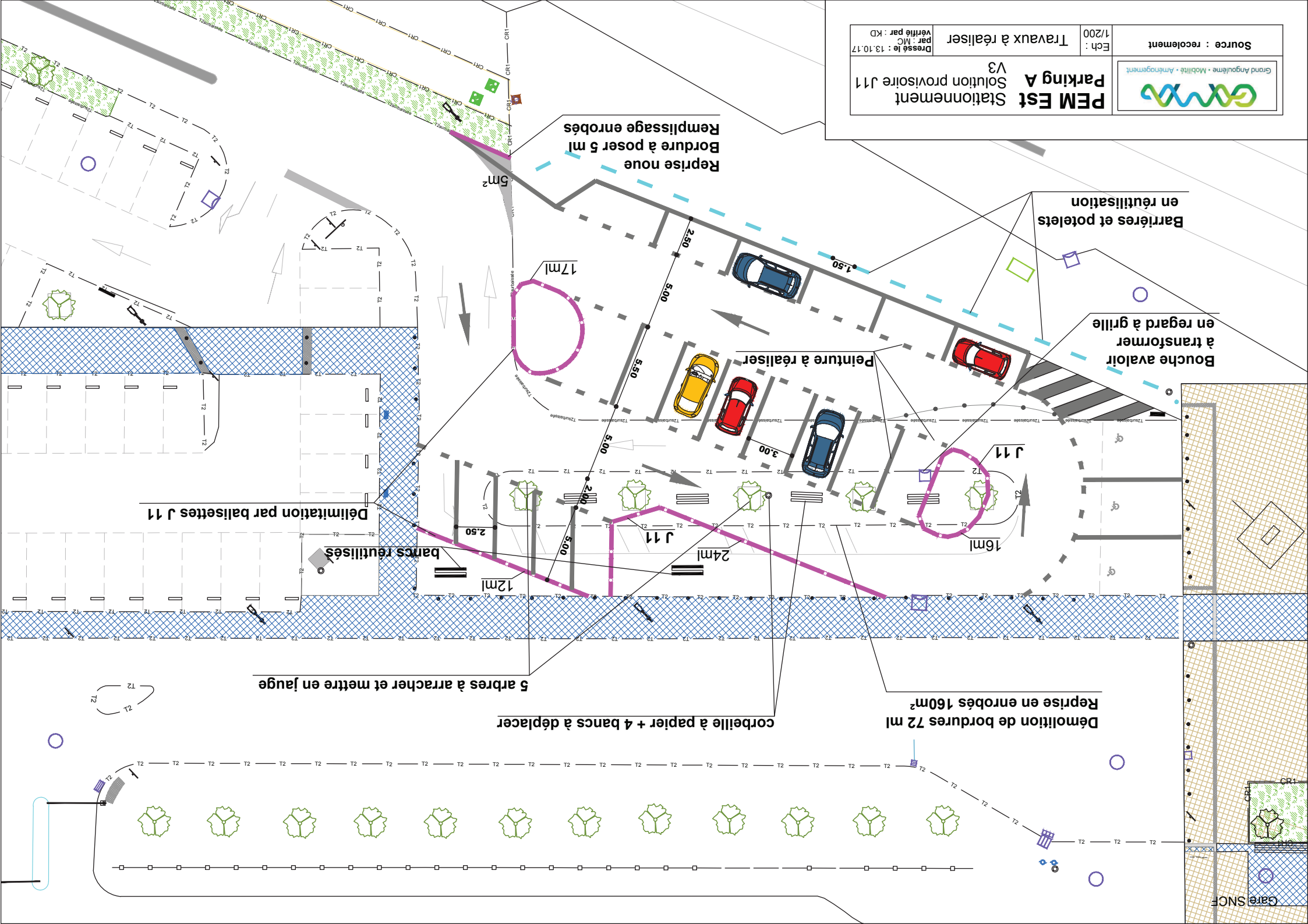


Source : recolement

**PEM Est**  
Stationnement  
Parking A  
Solution provisoire J11  
V3

Ech : 1/200  
Travaux à réaliser

par : MC  
Dressé le : 13.10.17  
vérifié par : KD





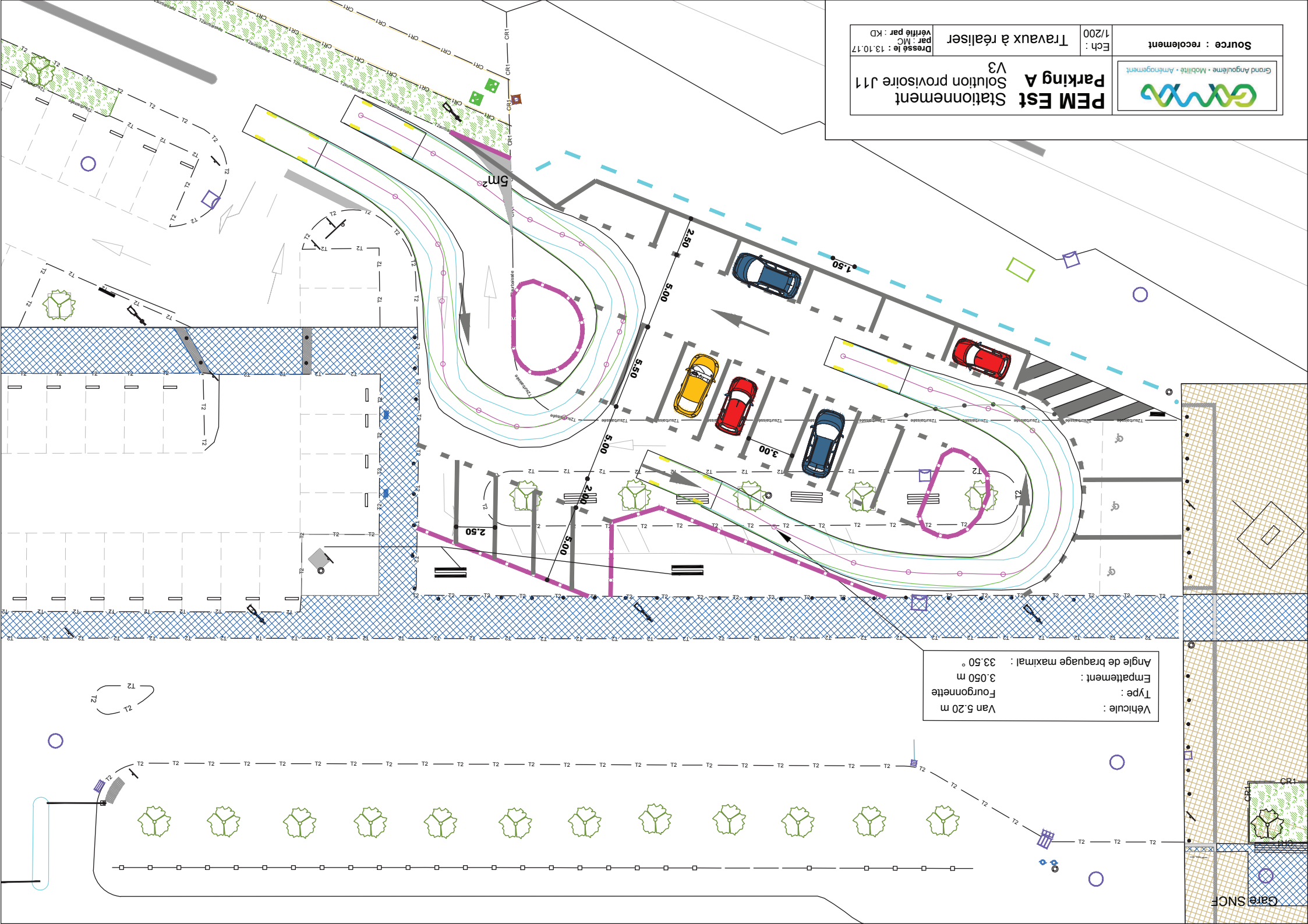


Source : recatement

**PEM Est Stationnement**  
**Parking A**  
**V3**  
Solution provisoire J11

Ech : 1/200  
Travaux à réaliser

Dressé le : 13.10.17  
par : MC  
vérifié par : KD



Vehicule : Van 5,20 m  
Type : Fourgonnette  
Empattement : 3,050 m  
Angle de braquage maximal : 33,50 °

Gare SNCF

